

RAPPORT DU MAIRE 2013



SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ D'OKA

11 NOVEMBRE 2013

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2013

Chers citoyens, chères citoyennes,

Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la Municipalité d'Oka pour l'année 2013. En effet, au moins quatre semaines avant le dépôt du budget pour adoption, le maire doit faire rapport sur la situation financière de la Municipalité, au cours d'une séance du Conseil.

Je vous informerai donc des états financiers 2012, du dernier rapport du vérificateur externe ainsi que du programme triennal d'immobilisations. Je poursuivrai avec les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel, des orientations générales du prochain budget ainsi que du prochain programme triennal d'immobilisations.

Enfin, et conformément à la loi, je vous soumettrai la liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés depuis mon dernier exposé, ainsi que la rémunération accordée aux élus.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2012

Préparés sous la responsabilité du vérificateur externe Lavallée, Binette, Brière, Ouellette, CA s.e.n.c.r.l., les états financiers vérifiés de l'année 2012, déposés en juin 2013, faisaient état d'un excédent de fonctionnement de 319 156 \$. En plus des revenus supplémentaires générés par droits de mutation, cet excédent comprend notamment les compensations d'élimination des matières résiduelles et recyclables d'un montant près de 100 000 \$.

En conséquence, l'excédent accumulé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 au rapport financier comporte une somme non affectée de 569 844 \$ ainsi qu'un montant de 184 085 \$ en réserves financières. Un redressement de 295 915 \$ pour l'année 2012 sera effectué par le vérificateur à la production du rapport financier 2013 portant l'excédent accumulé non affecté à 865 759 \$, ajustement faisant suite à la subvention confirmée par le Ministère des sports et du Loisir pour l'aménagement des parcs Optimiste, Ostryers et de la Pointe-aux-Anglais.

L'endettement total net à long terme au 31 décembre 2012 pour l'ensemble de la Municipalité d'Oka est de 1 611 625 \$, représentant un montant de 607 \$ par habitant.

Selon le rapport du vérificateur, c'est un juste portrait de la situation financière de la Municipalité d'Oka que démontrent les états financiers au 31 décembre 2012. Conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, c'est le cas également des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS : RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

Plusieurs projets ont été identifiés lors du programme triennal d'immobilisations de l'année 2013 afin d'assurer le maintien de la qualité de vie de nos concitoyens. Nous sommes fiers d'affirmer que tel qu'annoncé, nous avons entamé plusieurs projets et procédé à bon nombre de travaux, tout en maintenant un taux de taxes parmi les plus avantageux de la région.

Ainsi, au cours de l'année 2013, nous avons réalisé des projets d'aménagement qui témoignent fidèlement de nos actions et de notre engagement le plus concret envers la population okoïse. En plus du pavage général sur plusieurs tronçons du territoire, nous avons fait l'acquisition d'une remorque chauffante et d'un rouleau compacteur à asphalte. Cela nous permet d'être plus proactifs face à la réparation de nos routes tout en économisant en termes de temps, de main d'œuvre et de ressources financières.

Avec l'objectif de rendre notre Municipalité plus attrayante et chaleureuse, des efforts ont également été déployés quant à la revitalisation sur le territoire. Nous avons d'abord entièrement revu les aménagements paysagers et effectué la réfection complète des plates-bandes du noyau villageois. Aussi, nous avons continué l'affichage municipal par l'installation de nouvelles enseignes identifiant nos principaux édifices de service. Finalement, de nouvelles oriflammes décoratives ornent dorénavant les artères principales de la Municipalité durant la période estivale, un projet d'embellissement mettant de l'avant les attraits d'Oka.

Dans un autre ordre d'idées, l'initiation du projet environnemental *J'aime mon bac!* nous a permis d'offrir à la population à un coût très avantageux une centaine de composteurs domestiques et de récupérateurs d'eau de pluie ainsi que l'installation sur le territoire de quatre récupérateurs de piles.

Finalement, en conformité au schéma de couverture de risques, nous avons entamé cette année un certain nombre de mises à niveau quant au service des Incendies, notamment la réfection de la caserne et des camions de pompiers, projet qui se poursuivra au cours des prochaines années.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013, ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET 2014 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Nos prévisions budgétaires pour l'exercice financier de l'année 2013 nous indiquent que la situation financière de la municipalité d'Oka fait état d'une saine gestion.

L'année 2014 se poursuivra dans la veine des démarches de revitalisation et de mise en valeur du territoire, toujours conformément à la vision de notre administration de maintenir une gestion responsable et efficace des deniers publics. Soucieux d'assurer à nos concitoyens une qualité de vie supérieure, votre conseil municipal élaborera le budget 2014 avec le souci de vos préoccupations et la volonté de poser les actions concrètes visant le bien-être collectif et le renforcement du sentiment d'appartenance à cette belle municipalité qu'est la nôtre.

Dans la continuité des démarches entamées depuis les dernières années, les plans et devis pour la mise aux normes de l'usine de production d'eau potable sont présentement en cours. Les travaux débuteront au cours de l'année 2014 pour se terminer à la fin de 2015.

De plus, dans le tournant qu'a pris la Municipalité au niveau des communications, son site Internet sera entièrement revu afin de faciliter l'accès aux informations municipales et services, mais aussi dans l'optique de favoriser les échanges avec ses citoyens, touristes et autres clientèles. En ce sens, une version Mobile sera également créée afin de pouvoir y naviguer via les téléphones intelligents et tablettes.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En ce qui a trait à la rémunération des membres du conseil, la réglementation relative au traitement des élus vient en préciser les balises. Chaque conseiller reçoit un salaire de base de 7 070 \$ et une allocation de 3 535 \$. Le maire reçoit quant à lui un salaire de 21 210 \$ et une allocation de 10 605 \$, auxquels s'ajoute une rémunération de la MRC de 4 652 \$.

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$

Comme le prévoit l'article 955 du Code municipal du Québec, je dépose au conseil municipal la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, incluant la liste de tous les contrats octroyés depuis l'assemblée de novembre 2012 comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

CONCLUSION

En terminant, je suis fier d'affirmer encore cette année que la situation financière de la Municipalité est saine. Nous travaillons continuellement dans le but d'assumer nos obligations financières actuelles tout en respectant nos engagements futurs. J'en profite pour remercier les membres du Conseil et de l'administration municipale pour leur implication et le travail accompli tout au cours de l'année. Non seulement vous avez à cœur de bien servir la population d'Oka, mais vous le faites avec professionnalisme, diligence et respect.

Je vous invite à participer en grand nombre à l'assemblée extraordinaire prévue le 23 décembre 2013 à 20 h afin de connaître les orientations budgétaires pour l'année 2014.

Merci et bonne fin de soirée !

Le Maire de la Municipalité d'Oka,

Richard Lalonde